



Direction : *Xavier Riboulet, Florence Folléa, Jérôme Bourdy, puis Bruno Larramendy et Sandrine Leclere*

Elus de Proximité : *Hélène Chauwin, Boris Chaque, Sabrina Corrieri, Hervé Morin, Elise Daycard et Nathalie Pinard.*

Une instance en présentiel entre vos élus et le directeur régional Xavier Riboulet, la DRH Florence Folléa était en visio. Une réunion parfois houleuse où vos élus ont réaffirmé fortement leurs positions vis à vis de la direction.

Tout d'abord, le directeur régional nous a confié que la direction était en train de réfléchir au déménagement de la Bex d'Agen de l'agropole au centre-ville. Les dernières inondations ont causé de gros dégâts et montré des problèmes dans le toit de l'immeuble.

Point 1: la Fabrique

Arnaud Segur et Sébastien Grandsire étaient en visio.

Lors du plan d'action mis en place conjointement avec les élus d'Aquitaine, il avait été décidé qu'un point serait fait tous les mois devant nous. Pourtant, tout cet été, personne de la Fabrique n'est venu s'exprimer, « un loupé » selon l'un de nos interlocuteurs. Selon eux, il n'y a eu aucun relâchement. Force est de constater que la direction de la Fabrique ne prend pas au sérieux notre instance!

- « on est très attentif à la situation des équipes de Bordeaux, il y a eu un loupé, on aurait dû être présents à l'instance du mois d'août. Comme nous nous y étions engagés ».

Nous avons néanmoins appris que 2 recrutements avaient été effectués : une opératrice en post production, et une monteuse. Toutes deux sont en formation actuellement.

Une nouvelle IRH: Clara Rogeas, qui viendra sur site en septembre.

Concernant le *management* à distance, la QVT, la Fabrique et le cabinet JLO ont travaillé au montage un cursus RH sur les sites de post-production pour les responsables de l'activité fabrique.

Les travaux ont pris du retard et le câblage commence le 20 septembre.

En ce qui concerne l'activité: 2 fictions numériques sont en tournage, une jusqu'au 3 novembre dans les Landes, une autre entre le 8 novembre et le 9 décembre en région parisienne.

Sébastien Grandsire sera à Bordeaux les 23 et 24 septembre.

Point 2: RH

Qualité de Vie au Travail :

Nous avons déroulé le bilan des 20 actions QVT effectuées en 2020. La direction nous affirme que la QVT est au centre de ses préoccupations, nous lui avons rappelé que cette démarche a été mise en place suite à de (trop) nombreuses alertes.

Il s'agissait de faire le point sur tout ce qui a été fait en 2020: ateliers NoA, expérimentations, travail à distance pendant la crise sanitaire, lutte contre le harcèlement moral et sexuel etc.

L'absentéisme:

Paris souhaite que la Nouvelle Aquitaine soit à nouveau pilote pour une étude nationale de l'absentéisme. Problème: la NA est pilote pour tout! Le directeur nous a confié qu'il refuserait cette proposition. Par ailleurs, la direction de la QVT a décidé de se désengager de la lutte contre l'absentéisme et de nous laisser seuls face à ce problème!

Nous avons alerté sur la situation en Aquitaine : encore 3 arrêts, 2 journalistes et une assistante d'émission. Malgré tout, les chiffres que nous avons demandés, et que la direction régionale a demandés à Paris, ne nous ont pas été communiqués par la direction parisienne! Nous avons alors demandé une suspension de séance pour rédiger une résolution rappelant l'urgence de la situation et demandant à la direction une méthodologie en vue d'un plan d'action pour la prochaine IP du 6 octobre. Faute de quoi, nous demanderons une énième expertise.

Les entretiens annuels:

En présence de Bruno Larramendy et Sandrine Leclère.

Les entretiens sont clos depuis la fin juin. Il n'y a eu que 6 mois pour les faire, contre une année l'an dernier. Résultats: 64,67% des salariés aquitains l'ont passé (63,9% au BRI, 52% à l'exploitation). Selon la direction, si des salariés qui n'ont pas passé d'entretien veulent faire des formations, qu'ils le disent à leur manager et ils pourront être inscrits quand c'est possible.

Point 3: Point organisation et conditions de travail

La sauvegarde des *rushes*: vous le savez, des *rushes* destinés à un magazine ont été malencontreusement effacés. Pour éviter que cela ne se reproduise, une procédure de sauvegarde de 56 jours a été envoyée aux journalistes du BRI ainsi qu'aux chefs des locales. Mais attention, la mémoire n'est pas extensible, les *rushes* doivent obligatoirement être purgés après montage. Pour la procédure d'effacement, les chefs d'édition doivent appeler le journaliste avant. S'il est en vacances ou en maladie, on attend son retour.

Point 4: Point augmentation du temps d'antenne et grille de rentrée

C'est là que les choses se sont envenimées. Pour vous expliquer le fonctionnement de l'instance, nous devons envoyer nos questions 7 jours avant l'instance au plus tard. Nous avons expressément demandé un tableau avec les émissions et les moyens alloués. Le plus simple est de nous envoyer les documents avant l'instance, pour que nous puissions les étudier et éviter de se perdre en bavardages lors de la réunion. Mais ça, c'était avant. Pour ce qui est du tableau demandé, la DRH a voulu nous le projeter pour que nous puissions

prendre des notes, à 20 minutes de la fin de la réunion, genre dictée express! Bronca unanime des élus qui ont refusé. La direction, toute débordée qu'elle est (nous le sommes tous), avait une semaine pour nous transmettre les documents! Mais elle ne l'a pas fait, et c'est inadmissible. Nous avons alors suspendu encore une fois la séance, ce qui a valu la colère de la direction. Nous avons encore une fois rédigé une résolution : cela fait 5 mois que la direction ne produit pas de relevé de conclusions des instances comme elle le doit, cela fait des mois que nous réclamons des documents qui nous arrivent au compte-goutte...ou pas du tout (grille de rentrée, projet de régionalisation etc.). Et des mois que nous attendons des réponses écrites et officielles à nos questions en attente. Nous estimons être entravés dans l'exercice de notre mandat.

Conséquence: la réunion a été écourtée, nous avons demandé à ne pas reporter les points non traités au mois d'octobre, mais à re-convoquer l'IP de septembre, ce sera le 28 septembre. Quant aux résolutions, elles sont transmises aux élus du CSE qui peuvent se saisir du problème et le transférer ainsi à Paris.

Si vous avez des questions, elles seront traitées lors de l'instance du 6 octobre. Il y a encore des questions en attente que nous comptons bien traiter le 28 septembre. D'ici là nous restons à votre écoute!

Prochaine IP le 06 octobre.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions!

Vos élus FO

Elise Daycard et Hervé Morin